

# VIARMES TIR CAMPAGNE



## SUPPORT CD95

Sélectif championnat de France

**16 - 17 mars 2024**



**12 cibles connues – 12 cibles inconnues**

(Les distances des inconnues seront modifiées pour chaque départ)

**Lieu :** Parc d'aventure (Sherwood parc)

Chemin des Rouliers

**95270 VIARMES**

Latitude 49° 06' 51.8796"N – Longitude 2° 23' 35.5391"E

	<b>Samedi 16 mars</b>	<b>Dimanche 17 mars</b>
<b>Ouverture du greffe</b>	8h00	8h00
<b>Départ aux cibles</b>	9h00	9h00
<b>Début des tirs</b>	9H30	9H30

Récompense le dimanche aux trois premiers de chaque catégorie suivie du verre de l'amitié.

**Hors CD 95 toutes catégories : Départ :10,00 €uros**

**CD 95 toutes catégories : Départ : 8,00 €uros**

(gratuité pour les femmes pris en charge par le département)

Les pelotons seront formés par l'organisateur.

Licence FFTA ou justificatif selon le règlement en vigueur.

Prévoir une pièce d'identité si pas de photo sur l'attestation de licence

Le bulletin d'inscription, joint en annexe, doit être retourné impérativement avant le **10/03/2024**.  
Accompagné des droits d'inscription. Chèque à l'ordre de la « **Compagnie d'Arc de Viarmes** »

Géraldine LOIRE  
86, rue de la Gare  
95270 VIARMES

Tél : 06 15 88 04 69

Mail : [geraldine.arcviarmes@gmail.com](mailto:geraldine.arcviarmes@gmail.com)

**Les places réservées, non confirmées par écrit et accompagnées des droits d'inscription, sous 72 heures, seront remises à disposition.**

Buvette (sandwichs, frites, merguez...) sur place  
Café de bienvenue offert

# VIARMES TIR CAMPAGNE



## SUPPORT CD 95

Sélectif championnat de France

16 - 17 mars 2024

**12 cibles connues – 12 cibles inconnues**

(Les distances des inconnues seront modifiées pour chaque départ)



Bordereau d'inscription accompagné du règlement doit être envoyé à Géraldine LOIRE 86 rue de la Gare 95270 VIARMES

CLUB : .....Correspondant : .....Téléphone .....

Adresse email .....

NOM	PRENOM	N° de LICENCE	CATEGORIE	ARME	SAMEDI 16/03	DIMANCHE 17/03
					9h30	9h30

Championnat CD95 : 8,00 € x =

Hors CD95 : 10,00 € x =

Chèque joint de .....Euros à l'ordre de la Compagnie d'arc de Viarmes